

TOURS AEROREFRIGERANTES : MAITRISEZ LE RISQUE LEGIONELLOSE

Evaluer et prévenir le risque de prolifération des légionelles

ENJEUX ET CONTEXTE

Les tours aéroréfrigérantes par dispersion d'eau dans un flux d'air constituent la **principale source de dissémination dans l'atmosphère de légionelles**, bactéries dangereuses pour l'homme lorsqu'elles sont inhalées sous forme d'aérosol.

Pour prévenir des risques sanitaires liés à ces installations, la réglementation impose aux exploitants de tours aéroréfrigérantes, une évaluation des risques et un suivi périodique très stricts.

NOTRE OFFRE

S'appuyant sur son expertise technique et de ses méthodes d'inspection éprouvées, Bureau Veritas vous apporte des solutions sur mesure à chaque étape de votre démarche :

- Assistance à **l'Analyse méthodique des risques de l'installation** : application de la méthode HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point)
- Prélèvements et analyses d'eau
- Contrôle périodique(*)

Point sur la réglementation

- Réalisation de prélèvements et d'analyses d'eau dans les tours aéroréfrigérantes tous les mois pour les installations soumises à enregistrement et tous les 2 mois pour les installations à déclaration
 - Contrôle de l'installation par un organisme agréé dans les conditions définies par les articles R.512-55 à R.512-66 du code de l'environnement dans les 6 mois qui suivent la mise en service d'une nouvelle installation soumise à Déclaration et contrôle puis tous les 5 ans.
 - Réalisation d'une analyse méthodique des risques a minima tous les ans pour les installations soumises à enregistrement et tous les 2 ans pour les installations soumises à déclaration et contrôle.
- Renouvellement des formations a minima tous les 5 ans.

POURQUOI CHOISIR BUREAU VERITAS AVEC L'UGAP ?

- Un nombre important de prestations disponibles : plus de 40 contrôles et diagnostics réglementaires accessibles
- Des prix attractifs pour optimiser le coût de vos vérifications réglementaires
- Un accès rapide et simple : pas de convention, un bon de commande annuel à valider sur ugap.fr
- Une qualification systématique de vos besoins par des conseillers Bureau Veritas



BUREAU VERITAS, UN PARTENAIRE DE CONFIANCE

Expertise technique

L'expertise de Bureau Veritas couvre un très large éventail de domaines techniques. Vous bénéficiez ainsi des meilleurs spécialistes choisis pour leur maîtrise des risques Santé – Sécurité – Environnement. De plus, Bureau Veritas dispose d'une direction technique centrale chargée de définir les qualifications requises, méthodologies, procédures et outils, nécessaires à la bonne réalisation des missions.

Expertise réglementaire

Nos intervenants ont une parfaite connaissance du contexte réglementaire. Ils sont, de ce fait, particulièrement réactifs en cas d'évolution d'une réglementation qui impacterait l'un de vos équipements ou installations.

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

- Maîtrise des risques sanitaires des bâtiments (amiante, plomb, légionelle,...)
- Diagnostic technique sanitaire des réseaux d'air et d'eau
- Veille réglementaire personnalisée

() Le contrôle périodique doit être effectuée par un organisme agréé par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et accrédité par le COFRAC. Bureau Veritas Exploitation vous propose cette prestation dans le cadre d'un contrat séparé.*